

Haïti : Une occasion unique de tout changer

Au-delà de la reconstruction, faire d'Haïti un pays plus juste et plus équitable

Haïti montrait ces derniers mois les signes d'un nouveau dynamisme. Le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 est venu tout anéantir. Les conséquences de la catastrophe ont été aggravées par le niveau de pauvreté et les inégalités extrêmes qui prévalaient dans le pays.

Mal gérée, la reconstruction ne fera que perpétuer les inégalités en favorisant les plus riches et en rendant plus vulnérables encore les populations démunies. En revanche, bien menée, elle peut contribuer à offrir un avenir meilleur à l'ensemble de la population haïtienne.

L'objectif maintenant de la reconstruction est de réduire la pauvreté et l'instabilité et de faire d'Haïti un pays plus équitable. Pour cela, il est essentiel que la reconstruction soit menée par les autorités haïtiennes et qu'elle bénéficie à tous les citoyens. Dès aujourd'hui, la communauté internationale doit s'engager aux côtés des autorités haïtiennes et maintenir son aide tout au long des difficiles années de reconstruction qui s'annoncent.

Résumé

Aucune catastrophe n'est jamais totalement « naturelle ». Le tremblement de terre qui a frappé le pays le 12 janvier 2010 n'échappe pas à ce constat. En Haïti, l'important niveau de pauvreté et d'inégalité est venu aggraver les conséquences de la catastrophe, en particulier pour les plus vulnérables.

Il ne s'agit pas seulement de reconstruire les infrastructures mais bien, comme l'ont indiqué les partenaires d'Oxfam sur le terrain, de « repenser » Haïti pour lui donner un nouveau visage. Avant le séisme, 80 % des Haïtiens vivaient avec moins de 2 USD par jour (cette proportion atteignant 90 % dans les zones rurales), près de 60% de la population était sous-alimentée, un enfant sur quatre souffrait d'un retard de croissance.

La nature s'est chargée d'aggraver la situation. Ce séisme est proportionnellement le plus dévastateur de l'histoire à l'échelle d'un pays. La reconstruction pourrait coûter 13,9 milliards d'USD et durer 10 ans.

Mal gérée, la reconstruction accentuera les inégalités en bénéficiant en premier lieu aux plus riches et rendant encore plus vulnérables, dans le même temps, les populations démunies.

En revanche, bien mené, l'effort de reconstruction peut faire du précepte *Build Back Better (Reconstruire mieux)* une réalité. Dans le passé, dans certaines parties du monde, la période qui a suivi d'importantes catastrophes s'est avérée être porteuse de profonds changements socio-économiques.

La question est donc de savoir de quoi les Haïtiens ont besoin pour se remettre du séisme à court terme, tout en contribuant à résoudre les problèmes plus structurels auxquels Haïti est confronté depuis des décennies.

Fort de ses 32 ans d'expérience en Haïti (60 ans dans la gestion des catastrophes), enrichi des discussions avec ses partenaires haïtiens, Oxfam propose que l'effort de reconstruction réponde à trois conditions essentielles. Premièrement, la reconstruction doit se faire sous le leadership des autorités haïtiennes. Deuxièmement, ces mêmes autorités devront rendre compte de leurs actions à tous les Haïtiens, y compris la société civile. Troisièmement, chaque Haïtien devra pouvoir accéder aux informations dont il a besoin pour lui permettre de prendre des décisions éclairées sur son avenir.

Le présent rapport présente des recommandations sur la façon de remplir ces conditions.

Le leadership du gouvernement

Dans une telle situation, on peut comprendre que le leadership du gouvernement haïtien ait tardé à s'affirmer. Depuis le tremblement de terre, les prises de décisions se sont avérées lentes et le gouvernement s'est montré dans l'incapacité de formuler et de communiquer sa vision de la reconstruction du pays. En revanche, il a su gérer d'autres aspects imposés par la situation d'urgence. Il a par exemple eu une action déterminante en assistant rapidement les personnes qui souhaitaient regagner les zones rurales, en facilitant le déploiement de l'aide humanitaire ou encore en autorisant les personnes et les marchandises à entrer dans le pays sans s'acquitter des taxes et des droits de douane.

Plusieurs municipalités et institutions locales privées se sont également montrées à la hauteur de l'enjeu. L'action de certaines municipalités, d'organisations communautaires et de certains organismes religieux s'est avérée déterminante dans l'assistance portée aux populations sinistrées. L'effort de reconstruction devra impliquer davantage les acteurs locaux, valoriser les initiatives locales et accentuer le mouvement de décentralisation par un soutien accru aux municipalités.

La corruption est à la fois une cause et une conséquence de la faiblesse de l'État haïtien. Le Premier ministre d'Haïti a indiqué lors d'un entretien avec des représentants d'Oxfam ne se faire « aucune illusion sur la perception de la corruption et de l'inefficacité » en Haïti. La lutte contre la corruption, l'exigence de transparence et le principe de responsabilité devront guider chaque action et chaque politique de reconstruction à tous les niveaux.

L'aide internationale

Au cours des prochaines années, pour mener à bien la difficile reconstruction, Haïti devra pouvoir compter sur un soutien sans faille de la communauté internationale. L'aide devra être à la fois correctement ciblée, conséquente et perdurer dans le temps.

Seuls une appropriation par les Haïtiens des enjeux de la reconstruction, un leadership effectif du gouvernement et de l'État, mais également l'implication de la société civile dans toutes ses composantes - ONG, universitaires, associations de jeunes leaders, syndicats, communautés déplacées, entreprises privées - permettront au processus de reconstruction d'apparaître légitime aux yeux de l'ensemble des citoyens et de garantir que l'aide soit dispensée en fonction des seuls besoins observés sur le terrain et non en fonction des agendas des différents bailleurs.

À ce jour, ni les Nations Unies, ni le gouvernement haïtien n'ont fait preuve d'un leadership déterminant. L'expertise locale n'a été que peu valorisée. Depuis le tremblement de terre, la plupart des réunions de coordination sur le terrain, au sein des Nations Unies, se tiennent en anglais, plutôt qu'en français ou en créole. Cette pratique a pour conséquence d'exclure de fait de nombreuses ONG locales et certaines compétences haïtiennes. L'aide internationale se prive ainsi de compétences irremplaçables pour la reconstruction du pays sur le long terme.

Les besoins urgents

Abris. Depuis le séisme, environ 1,2 million de personnes vivent dans des abris de fortune dans le Grand Port-au-Prince¹. Les acteurs humanitaires ont déjà déployé d'importants moyens pour répondre aux besoins les plus urgents de ces populations. Avec la saison des pluies qui s'annonce, il convient de redoubler d'efforts.

Assainissement et santé publique. Avant le tremblement de terre, 19 % seulement de la population haïtienne avait accès à des toilettes et à un réseau d'assainissement dignes de ce nom. Aujourd'hui, avec plus d'un million de personnes vivant dans la rue, dans la promiscuité, les problèmes d'assainissement pourraient devenir l'un des premiers facteurs de dégradation de la santé publique lors de la prochaine saison des pluies (d'avril à juin puis d'août à novembre). Oxfam et d'autres organisations travaillent de concert dans les camps pour assurer la collecte des déchets, le curage des égouts et promouvoir les principes de base de méthodes d'assainissement efficaces. Dans ce domaine, tous les acteurs doivent unir leurs efforts pour prévenir les problèmes de santé publique pouvant découler d'un défaut d'hygiène et du non-traitement des déchets.

La reconstruction implique de répondre à la fois à des besoins à court terme et à long terme tant en matière d'infrastructure que d'hébergement. Les expériences passées de séismes destructeurs indiquent que la reconstruction d'Haïti prendra de longues années. Avant le séisme, 80 % de la population urbaine vivait en dessous du seuil de pauvreté, la plupart dans des bidonvilles sans droit de propriété et dépourvus de services de base comme l'accès à l'eau potable et l'assainissement.

Ne pas oublier la population rurale. La reconstruction de Port-au-Prince ne doit pas se faire au détriment des zones rurales. La saison des pluies coïncide à la fois avec le début de la saison de repiquage du riz et la pleine période dite de soudure. Des mesures urgentes sont nécessaires pour soutenir la majorité des Haïtiens qui vivent grâce à une activité agricole de subsistance.

La question du genre. La reconstruction constitue une opportunité d'améliorer considérablement la situation des Haïtiennes en valorisant leur potentiel et leur énergie. Dans cette société profondément inégale, les femmes sont victimes de multiples formes de violence. Haïti connaît un important taux d'agressions sexuelles et de viols. Dans les camps, d'après nos premières évaluations, elles restent vulnérables à ces violences.

Les bailleurs et le gouvernement devront accroître la participation des femmes dans la reconstruction. Ils devront s'attacher à intégrer les femmes dans les organigrammes tant au niveau de petits projets communautaires que des plus hauts niveaux de la hiérarchie administrative. Ils devront s'engager à promouvoir leur inclusion dans la sphère économique, s'attacher à garantir une véritable égalité

homme/femme et à leur offrir des opportunités en termes de formation et de création d'activités.

Reconstruire mieux

Haïti montrait depuis quelques mois les premiers signes d'un nouveau dynamisme. Avant le tremblement de terre, le pays connaissait une période de calme et de stabilité relative, le chômage reculait, les salaires augmentaient, les kidnappings diminuaient.

Le séisme a fait émerger une nouvelle génération de jeunes leaders. Le camp Delmas 62 a par exemple vu se constituer un comité de jeunes, très actif, qui est venu en aide aux centaines de personnes qui ont trouvé refuge à cet endroit. L'un d'entre eux, Stephan Durogene, nous déclarait : « Je ne savais pas que j'avais cela en moi. C'est pendant le tremblement de terre que j'ai réalisé que je pouvais être un leader ».

Si nous écoutons et relayons le message de personnes comme Stephan, Haïti peut se reconstruire sur de nouvelles bases.

Introduction

Il ne s'agit pas seulement de reconstruire Haïti mais bien, comme l'ont indiqué les partenaires d'Oxfam sur le terrain, de repenser l'ensemble du pays pour lui donner « un nouveau visage »². Avant le séisme, 80 % des Haïtiens vivaient avec moins de 2 USD par jour (cette proportion atteignait même 90 % dans les zones rurales)³. Près de 60 % de la population était sous-alimentée et un enfant sur quatre souffrait de retard de croissance⁴.

La nature s'est chargée d'aggraver la situation. Selon la Banque interaméricaine de développement, le tremblement de terre qui a frappé Haïti en janvier 2010 est proportionnellement le plus dévastateur de l'histoire à l'échelle d'un pays. La reconstruction pourrait coûter 13,9 milliards d'USD et durer 10 ans⁵.

Depuis le 12 janvier dernier, la population déploie une énergie remarquable pour initier la reconstruction, déblayant les ruines pierre par pierre, dégageant les décombres et reprenant son activité. Cependant, de la même façon que les décombres ne pourront être tous dégagés à la main, les Haïtiens auront besoin d'une aide internationale de grande envergure pour reconstruire leur pays. Ils sont une immense majorité à déclarer à Oxfam souhaiter de la nourriture, de l'eau, un abri et du travail. Ils attendent que l'État fasse preuve de l'autorité nécessaire pour qu'Haïti cesse d'être le « pays le plus pauvre d'Occident » et offre enfin à tous ses citoyens l'opportunité de réussir⁶.

Ce sont les décisions prises aujourd'hui en matière d'action humanitaire, de reconstruction et de restauration qui modèleront le nouveau visage du pays. Le présent document définit quelques orientations et principes de base concernant la reconstruction. Il souligne certaines préoccupations d'Oxfam à l'issue des deux premiers mois d'une période d'efforts qui devrait se poursuivre sur une dizaine d'années. Il étudie également les manières d'optimiser les efforts pour répondre aux besoins les plus pressants des Haïtiens démunis dans leur lutte pour reconstruire leur vie.

2

Les enseignements d'aujourd'hui seront les principes de demain

L'équité doit être au cœur du processus. Devise classique dans le domaine de la reconstruction dans le monde, « Reconstruire mieux » doit devenir une réalité pour Haïti. Pour cela, tous les Haïtiens doivent avoir la possibilité de choisir leur avenir.

Une reconstruction équitable

De nombreux Haïtiens ont indiqué à Oxfam que l'inégalité de la société haïtienne était l'une des premières choses à changer. L'exclusion s'insinue à tous les niveaux de l'éducation et de l'État. En Haïti, la richesse et le pouvoir sont depuis toujours entre les mains d'une élite politique et commerciale restreinte. L'ampleur du défi à relever pour éliminer l'exclusion est déjà visible dans le processus de reconstruction d'Haïti. D'après une enquête préliminaire d'Oxfam, la population la plus marginalisée (locataires, squatters et personnes vivant dans et autour des quartiers les plus pauvres de Port-au-Prince et dans la périphérie) ne bénéficie pas d'une aide aussi soutenue que les personnes vivant dans les quartiers plus riches.

Encadré 1 : Eau et assainissement

Avant le tremblement de terre, 30 % seulement de la population de Port-au-Prince avait accès au réseau d'eau public et seule la moitié de la ville était dotée de systèmes d'assainissement. En milieu rural, 48 % de la population avait accès à l'eau et 23 % à des services d'assainissement⁷. Plus de trois millions de personnes étaient contraintes de se procurer de l'eau par d'autres moyens (en remplissant des citernes par camions, en achetant de l'eau à prix fort dans des kiosques dédiés ou en transportant simplement de l'eau depuis une rivière ou une source), sans garantie que cette eau soit potable. Le seul approvisionnement en eau mobilisait une très grande partie des revenus et du temps des familles les plus pauvres.

Tandis que les habitations des familles riches étaient reliées aux systèmes d'assainissement municipaux ou à des fosses septiques, les populations pauvres ne disposaient pour ainsi dire d'aucun système sanitaire ; latrines, fosses d'aisance, systèmes d'évacuation par la route et caniveaux étaient les formes d'assainissement les plus courantes (lorsqu'elles existaient). Oxfam alimente en eau, construit des latrines et aide les institutions publiques telles que la DINEPA (Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement) à construire des systèmes durables et respectueux de l'environnement. Pour s'assurer que les actions d'Oxfam et de ses partenaires sont justifiées, un centre d'appels gratuits a été mis en place pour recueillir tout commentaire sur les travaux réalisés.

En Haïti, les 20 années d'instabilité, de difficultés économiques et de conflits récurrents ont laissé un héritage mêlant piètre gouvernance et défiance de la part des bailleurs. L'aide déployée ne doit pas conforter la répartition déjà biaisée des richesses, au risque d'exacerber les tensions historiques entre la majorité (pauvre) et l'élite (riche). Le défi de la reconstruction est maintenant de réduire, et non de renforcer, les inégalités à l'origine de l'instabilité et de la violence en Haïti, inégalités qui commencent déjà à se faire sentir lors de manifestations dans les rues. Pour atténuer les inégalités et les tensions entre les groupes, chaque action de reconstruction doit s'inscrire dans une approche en faveur des plus pauvres et s'appuyer sur un consensus national vis-à-vis du plan de reconstruction dans son ensemble.

Une reconstruction menée par les Haïtiens

Rien de tout cela n'est possible sans remplir les trois conditions essentielles suivantes. Premièrement, la reconstruction doit se faire sous le leadership des autorités haïtiennes. Deuxièmement, ces mêmes autorités doivent s'appuyer sur des consultations nationales et rendre compte de leurs actions à tous les Haïtiens. Et troisièmement, chaque Haïtien doit devenir un citoyen actif, avoir accès aux informations dont il a besoin pour prendre des décisions éclairées sur son avenir et travailler avec l'État à la reconstruction du pays.

L'action des autorités nationales et locales

Dans une telle situation, on peut comprendre que le leadership stratégique du gouvernement haïtien ait tardé à s'affirmer. Par sa faiblesse antérieure au séisme, l'État est à l'origine de carences en termes de codes et de normes de construction. La mise en œuvre du système national de gestion des catastrophes s'en est trouvée ralentie et le soutien aux services d'urgence s'est avéré insuffisant. Même si l'État reconnaît depuis longtemps son obligation de fournir des services, à Port-au-Prince de nombreux services de base sont assurés par des ONG et le secteur privé. Selon un rapport publié en 2009, « la couverture géographique est mal assurée, certaines régions étant très insuffisamment desservies ; le prix des services est élevé pour les usagers car il n'est pas suffisamment subventionné ; et, enfin, les services sont totalement déconnectés de l'administration publique »⁸.

Après le tremblement de terre, les autorités nationales ont rapidement pris quelques initiatives de base, en soutenant les personnes qui souhaitaient regagner les zones rurales, en facilitant le déploiement de l'aide humanitaire et en autorisant les personnes et les marchandises à entrer dans le pays sans s'acquitter des taxes et des droits de douane. En revanche, les prises de décisions se sont avérées plus lentes et le gouvernement s'est montré dans l'incapacité de formuler et de communiquer sa vision de la reconstruction du pays. Si la communauté internationale ne parvient pas à faire assumer un rôle central à l'État, la communauté internationale comme l'État haïtien auront les pires

difficultés à répondre aux besoins à venir de la population haïtienne.

Plusieurs municipalités et institutions locales privées se sont montrées plus efficaces. Dans le cadre du Plan national de gestion des risques et des désastres (PNGRD), plusieurs administrations civiles locales et comités de protection civile ont rapidement pris les choses en main suite au séisme pour aider les habitants de leur zone d'action, en les soutenant dans leur recherche d'un hébergement plus sûr, en les recensant et en les aidant à s'organiser. L'action de certaines municipalités, organisations communautaires et organismes religieux s'est avérée déterminante dans l'assistance portée aux populations sinistrées. L'effort de reconstruction devra impliquer davantage les acteurs locaux, valoriser les initiatives locales et accentuer le mouvement de décentralisation par un soutien accru aux municipalités.

Passer d'une « république des ONG » à un État efficace

Cette remarque peut paraître étrange venant d'une ONG, mais les ONG sont trop nombreuses. Elles ciblent mal leurs interventions et se concentrent sur les villes plutôt que sur les zones rurales. Depuis les années 1990, la communauté de bailleurs a eu tendance à privilégier les ONG (haïtiennes et internationales) afin d'éviter la corruption et l'inefficacité de l'administration publique. Cela a eu pour effet de multiplier le nombre des ONG sur place (estimé à 10 000 dans cette « république des ONG »), portant atteinte aux capacités de l'État⁹. L'aide apportée aux ONG par les donateurs s'est traduite sous la forme de petits projets soutenant des écoles ou des cliniques. Toutefois, ces projets se sont trop souvent révélés mal organisés, incohérents et en contradiction avec les priorités de développement au niveau national¹⁰. Les caisses des pouvoirs publics ne permettant pas de financer les services requis, il leur est difficile de développer leurs propres capacités et les rares services qu'elles parviennent à proposer sont de piètre qualité. Pour qu'un État efficace et responsable voie le jour en Haïti, la population doit constater que l'État prend en charge des services élémentaires comme l'éducation et l'accès à l'eau potable et rend compte aux citoyens des services dispensés. L'État, les ONG et la population doivent travailler de conserve à la mise en place et à la fourniture de services de qualité, basés sur l'équité et répondant à des priorités définies en commun.

S'atteler à la corruption

La corruption des représentants de l'État est l'une des raisons pour lesquelles les citoyens haïtiens et les bailleurs se tournent vers les ONG, les organisations religieuses et d'autres prestataires privés. Le Premier ministre haïtien nous a indiqué ne se faire « aucune illusion concernant la perception de la corruption et de l'inefficacité » en Haïti¹¹. Au-delà de la longue tradition de corruption des leaders haïtiens, on constate un manque de confiance notoire dans la faculté de l'État à agir au service de ses citoyens. Dans l'administration, les histoires de corruption sont

monnaie courante, allant des frais d'hôpital pour obtenir une seringue stérile ou un tampon de coton aux articles de presse sur ce fléau national.

Renforcer les capacités de l'État en faveur d'une reconstruction inclusive et responsable

Pour garantir des efforts de reconstruction plus responsables, l'État haïtien doit :

- Commencer sans attendre à communiquer ses plans à la population haïtienne. Pour ce faire, de nombreux moyens sont à sa disposition : distribution gratuite de postes radio (comme une station l'a fait) afin de communiquer plus facilement ses plans, multiplication des articles dans les journaux ou encore augmentation du nombre de grands écrans publics diffusant les actualités en soirée ;
- Créer et soutenir des centres d'information gérés par l'État près des zones affectées pour diffuser des informations publiques sur l'aide humanitaire et les solutions de reconstruction disponibles et faciliter l'accès des citoyens à des conseils juridiques et à des informations fiables concernant leurs droits ;
- Consulter les citoyens haïtiens à tous les niveaux afin d'élaborer des plans de reconstruction locaux et nationaux en complément des plans de réduction de la pauvreté. Dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, cela signifie établir un dialogue avec les associations d'agriculteurs et d'autres organisations de citoyens ruraux vivant dans la pauvreté. En milieu urbain, cela nécessite de se mettre en relation avec les nouveaux leaders émergeant dans les camps et les quartiers, ainsi qu'avec les syndicats et les organisations religieuses ;
- Consolider les liens avec les ONG et le secteur privé dans le but de nouer des relations constructives et soutenir la reconstruction et le développement. L'Autorité nationale pour le développement proposée par Haïti doit être un forum promouvant une coopération et une coordination rapides et efficaces, tout en veillant à ne pas freiner les programmes vitaux de développement et de reconstruction. Par ailleurs, des réunions régulières, des groupes de travail parlementaires et la mise au point de mécanismes de responsabilité et de transparence (suivi du budget, audits, évaluations par les pairs) viendront renforcer ces relations.

Pour leur part, les bailleurs doivent :

- S'engager à long terme avec l'État haïtien en assurant la prévisibilité de l'aide, en intégrant le développement des capacités à l'échelle locale et nationale dans tous les plans et budgets et en veillant à ce que la prévention des risques de catastrophe naturelle et le soutien au processus de décentralisation demeurent prioritaires ;

- Renforcer les autorités locales, notamment les comités locaux de protection civile, afin de planifier, coordonner et suivre le processus de reconstruction. Pour accélérer le processus, il faudra aider les autorités locales à évaluer les installations et les institutions disponibles pour la reconstruction ;
- Collaborer avec la communauté internationale et les autorités du pays en vue, d'une part, de développer des priorités nationales en matière de reconstruction et, d'autre part, de mettre en place des normes conformes aux plans locaux qui viendront compléter d'autres stratégies nationales. Ces normes doivent être rendues publiques et l'État doit garantir des processus d'évaluation annuelle ouverts à un vaste panel d'acteurs publics et privés.

Les ONG, quant à elles, doivent :

- Travailler avec les autorités locales à l'élaboration de plans de reconstruction et soutenir les forums publics et les discussions avec les leaders de la communauté, ainsi que les débats publics à la radio et dans les journaux ;
- Soutenir les autorités nationales et locales par le biais d'une collaboration étroite, en veillant à intégrer le renforcement des capacités dans tous les plans.

Pour parvenir à leurs fins, l'État haïtien, les agences des Nations Unies, le secteur privé, les ONG et les organisations communautaires doivent tous respecter des principes de transparence, de responsabilité, de participation et de renforcement des capacités. Ils doivent communiquer au public les informations disponibles sur les fonds déployés et sur l'évolution de la mise en œuvre des projets. Ce processus doit s'inspirer des directives de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI)¹².

L'aide internationale

Pour se relever d'une catastrophe de cette ampleur, Haïti a besoin d'un soutien international ininterrompu. Le gigantesque élan de solidarité internationale envers Haïti observé depuis le 12 janvier 2010 doit maintenant s'inscrire dans la durée et concilier des priorités contradictoires.

Apporter de l'aide sans se substituer à l'État haïtien

Lors de la conférence d'avril 2009 consacrée au développement en Haïti, les bailleurs se sont engagés à apporter une aide de 400 millions d'USD (soit la moitié de ce que l'État haïtien réclamait). À ce jour, 72 millions d'USD seulement ont été débloqués pour Haïti¹³. Les bailleurs ont souvent posé des conditions strictes en termes d'aide (demandes de

privatisation et de libéralisation des échanges) sans se préoccuper du fait que le pays ne disposait pas des capacités suffisantes pour s’y plier¹⁴.

Le Fonds fiduciaire multi-bailleurs (FFMB) actuellement proposé pour Haïti doit se limiter à contribuer à la reconstruction, sans supplanter les initiatives haïtiennes. Il sera essentiel d’insister sur ce point dès le départ pour donner à ce dispositif toute sa légitimité aux yeux de l’État et de la population. Seuls une appropriation par les Haïtiens, un leadership effectif de l’État, mais également l’implication de la société civile dans toutes ses composantes – ONG, universitaires, associations de jeunes, syndicats, entreprises privées – permettront de s’assurer que le Fonds est en mesure d’atteindre ses objectifs en assumant ses responsabilités, tant envers les bailleurs qu’envers les bénéficiaires prévus. Ce Fonds n’aura aucune efficacité s’il est perçu comme un moyen d’imposer une volonté internationale en Haïti, de contrôler le développement du pays depuis l’extérieur ou comme une mesure punitive succédant à des années de corruption et de mauvaise gestion gouvernementales.

Les États donateurs doivent :

- Commencer par remettre en question leur perception de la capacité de l’État et se mettre au travail avec l’État et les ONG autour des domaines prioritaires aux yeux des Haïtiens : la responsabilité, la fourniture de services de base, l’emploi ;
- Prendre en compte les besoins à long terme des Haïtiens dans un modèle de développement plus durable, selon une approche intégrée incluant nécessairement une analyse de la question hommes-femmes, la prévention des risques de catastrophe naturelle, les conséquences du changement climatique et les composantes de la gouvernance ;
- Assurer une coordination entre eux, éventuellement via le Fonds fiduciaire, et avec l’État, le secteur privé et les ONG pour garantir la mise en œuvre des plans de reconstruction et de développement ;
- Soutenir le mouvement de décentralisation en veillant à ce que les fonds dédiés aux services de base soient mis à la disposition des municipalités. S’assurer de la mise au point de mécanismes de responsabilité, tels qu’un suivi de la qualité et des retours d’information, un budget et un rapport des dépenses clairs et transparents, ainsi qu’un audit des flux d’aide au niveau local ;
- Éviter les conditions susceptibles de forcer l’État à réallouer des ressources dans d’autres secteurs que la prestation de services essentiels aux citoyens, tels que l’eau, la santé et l’éducation.

Les Nations Unies

Les Nations Unies doivent elles aussi tirer parti de l’expertise des

Haïtiens. Depuis le tremblement de terre, la plupart des réunions de coordination sur le terrain, au sein des Nations Unies, se tiennent en anglais plutôt qu'en français ou en créole. Cette pratique a pour conséquence d'exclure de fait de nombreuses ONG locales et certaines compétences haïtiennes. L'aide internationale se prive ainsi de compétences irremplaçables pour la reconstruction du pays à long terme.

À ce jour, ni les Nations Unies, ni l'État haïtien n'ont fait preuve d'un leadership déterminant, pourtant essentiel dans ce contexte de crise. En raison des nombreux mouvements de personnel et du manque de capacités au sein des organes de coordination technique (les « clusters ») des Nations Unies, c'est à peine si les coordinateurs déjà surmenés parviennent à consolider les informations de coordination les plus élémentaires. Dans le même temps, en matière de communication, les processus formels de prise de décisions semblent avoir été ignorés, soulevant des interrogations sur le mode de prise de décisions. Face à l'afflux pléthorique d'ONG peu expérimentées en aide d'urgence, la coordination de l'aide humanitaire et notamment le leadership des Nations Unies se sont révélés tout à fait inefficaces.

Améliorer l'aide apportée par les Nations Unies

Les Nations Unies doivent :

- Désigner un coordinateur humanitaire en Haïti susceptible de soutenir efficacement l'État haïtien dans la formulation et la mise en œuvre d'une vision stratégique de la reconstruction. La répartition des tâches entre les différents organes des Nations Unies doit être claire aux yeux des autorités haïtiennes et de la population ;
- Désigner des coordinateurs techniques parlant français qui devront rester sur place pendant au moins six mois. Ces coordinateurs doivent bénéficier d'un soutien technique et financier approprié de la part des principales agences. Les ONG les plus expérimentées en termes d'intervention humanitaire doivent être encouragées à apporter autant de soutien que possible¹⁵ ;
- Exiger du Délégué spécial des Nations Unies qu'il communique publiquement, tous les six mois, des informations sur l'octroi des fonds par projet, la progression des projets et la fourniture transparente, responsable et participative de l'aide ;
- Sur le long terme, analyser la capacité des agences des Nations Unies à soutenir la reconstruction. Celle-ci demande une plus grande expertise dans les domaines de la gouvernance, des moyens de subsistance durables, de l'analyse des questions d'égalité des sexes, de l'aménagement urbain, de la politique publique et de la planification budgétaire.

Investissement et commerce

La libéralisation des échanges agricoles a accéléré l'appauvrissement de la population rurale haïtienne. Jusqu'à dans les années 1980, le pays assurait lui-même sa production de riz, aliment de base de la majorité des Haïtiens. Cependant la croissance démographique et l'urbanisation ont stimulé les importations. À l'époque des sanctions contre la dictature militaire, entre 1991 et 1994, il était fréquent de voir arriver d'importantes quantités d'aide alimentaire au moment des récoltes, ce qui ruinait les efforts des agriculteurs haïtiens. Les institutions financières internationales et les États-Unis (principale source d'importation du riz) ont appuyé la libéralisation des importations. En 1994, l'État haïtien a réduit les taxes sur le riz importé de 35 % à seulement 3 %. À l'heure actuelle, le riz subventionné par les États-Unis domine le marché haïtien et le pays ne produit plus que 20 % du riz consommé¹⁶.

À la mi-février 2010, les importateurs prévoyaient de diviser par cinq leurs importations de riz, dans la mesure où le Programme alimentaire mondial apporte une aide alimentaire conséquente. De nombreux importateurs avaient contracté des emprunts pour acheter les stocks qui ont été perdus dans les entrepôts dévastés. Combinée à des prix toujours plus faibles à l'importation, l'aide alimentaire va accélérer la chute de la production agricole du pays. Même si des prix bas sont utiles à court terme pour les consommateurs en ville, ils n'aident en rien les agriculteurs haïtiens.

L'industrie vestimentaire est un secteur clé en Haïti, qui représente 80 % des recettes d'exportation. En 2009, le secteur a enregistré une forte hausse (24,5 %) de ses exportations vers les États-Unis, alors que d'autres fournisseurs (comme les pays d'Amérique centrale, le Mexique et le Cambodge) connaissent un net recul. Bien que l'industrie vestimentaire soit une source essentielle d'échange de devises pour Haïti, le vivier d'emplois correspondant reste assez modeste en raison des quotas et des droits de douane imposés par le marché principal : les États-Unis. L'industrie manufacturière d'exportation a employé jusqu'à 100 000 salariés en 1990, mais stagne actuellement à 25 000. Les salariés en question travaillent souvent dans des conditions déplorables. Les capacités du ministère du Travail et des Affaires sociales à faire respecter le droit du travail sont faibles, voire inexistantes.

L'État haïtien doit :

- Réformer l'agriculture et les politiques commerciales autorisant le dumping, limitant l'espace stratégique et freinant la croissance en Haïti, afin de permettre au pays de promouvoir son propre développement agricole et de garantir sa sécurité alimentaire ;
- Mettre en place une politique industrielle compétitive s'appuyant sur des institutions juridiques et une administration douanière plus efficaces afin de faciliter les investissements, d'améliorer les

infrastructures de transport et de répondre aux autres besoins économiques quotidiens ;

- Adopter des mesures commerciales qui protègent les petits producteurs, les secteurs agricoles stratégiques et les sociétés émergentes. À plus long terme, envisager des mesures visant à augmenter les taxes, droits de douane et subventions applicables à certaines cultures indispensables à la sécurité alimentaire. En tant que pays moins avancé membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Haïti peut prendre de telles mesures sans faire l'objet de sanctions ;
- S'assurer que le droit du travail est conforme aux normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) et mettre en place des mécanismes adaptés et efficaces qui garantissent leur application stricte.

Pour leur part, les bailleurs doivent :

- Lever leurs obstacles à l'importation pour favoriser les exportations dans l'industrie vestimentaire ;
- Honorer leurs engagements à annuler la dette d'Haïti et s'assurer que toute nouvelle aide s'effectue sous la forme de subventions et non d'emprunts.

Les besoins urgents vitaux

L'État haïtien et les Nations Unies estiment qu'environ 1,2 million de personnes vivent actuellement dans des abris de fortune dans le Grand Port-au-Prince¹⁷ et que 600 000 personnes ont quitté la ville suite au tremblement de terre. Les acteurs humanitaires ont déployé d'importants moyens pour répondre aux besoins les plus urgents de cette population. Au 16 mars, la communauté humanitaire avait distribué des abris (bâches en plastique, tentes) à 60 % à peine des quelque 250 000 foyers qui en avaient besoin.

Le retour de la saison des pluies

Il reste beaucoup à faire avant la saison des pluies, qui dure d'avril à juin, puis d'août à novembre. La difficulté de prodiguer des services de base de façon appropriée en milieu urbain est exacerbée par le manque d'informations crédibles et fiables. À ce jour, il n'existe aucun recensement complet des sans-abri ou des personnes vivant dans des abris provisoires, aucune estimation basée sur les distributions et les visites sur site et aucune donnée concernant les personnes qui continuent de vivre dans leurs habitations partiellement détruites ou à proximité. Ni l'État ni la communauté internationale n'ont encore sollicité les comités de protection civile ou les nouvelles organisations qui se sont créées sur les différents sites pour définir en commun les solutions les plus appropriées.

Enfin, il convient de tenir compte des enseignements tirés des interventions en matière d'hébergement menées lors de précédents séismes. La reconstruction d'Haïti devrait prendre des années. La population aura besoin de solutions d'hébergement pendant au moins cinq ans, voire, plus vraisemblablement, dix ans.

L'État haïtien, les bailleurs et les autres acteurs doivent :

- Se conformer aux Principes directeurs sur le déplacement interne développés par les Nations Unies en 1998, notamment pour s'assurer que les personnes concernées sont consultées et déplacées de leur plein gré ;
- Soutenir les comités de protection civile et les comités des camps qui formulent des plans clairs de décongestionnement et/ou de fermeture des sites où les personnes sans-abri depuis le tremblement de terre se sont regroupées, avec l'entière participation et consultation des personnes concernées. Ils doivent notamment prendre des mesures urgentes pour aider ces personnes à traverser la saison des pluies 2010 ;

- Pour les ONG et les Nations Unies, déployer leurs opérations à grande échelle en embauchant du personnel et en prenant le risque d'essayer davantage d'idées novatrices (même si certaines n'aboutiront pas). Cela impliquera d'engager davantage de ressources organisationnelles ;
- Investir également dans les zones en dehors de Port-au-Prince affectées par le séisme, en s'assurant que les familles hébergeant des personnes déplacées bénéficient d'une aide. Par ailleurs, les habitants de Port-au-Prince hébergeant des personnes ou dont les foyers ont été complètement détruits doivent également bénéficier d'une aide ;
- Au-delà de la construction d'abris provisoires, commencer à planifier les hébergements et se préparer à la prévention des risques pour les deux prochaines années (et à plus long terme).

L'agriculture et les moyens de subsistance

En Haïti, la saison des pluies coïncide à la fois avec le début de la saison de repiquage du riz et la pleine période dite de soudure. Des mesures urgentes sont nécessaires pour soutenir la majorité des Haïtiens, qui vivent grâce à une activité agricole de subsistance. Bien que l'agriculture représente seulement 28 % du produit intérieur brut, elle emploie deux tiers de la main-d'œuvre¹⁸.

Le tremblement de terre a entraîné la rupture des digues et endommagé les installations d'irrigation¹⁹. Des dégâts qui viennent s'ajouter aux conséquences déplorables de plusieurs années de négligence et d'appauvrissement du secteur agricole. Celui-ci manque de capitaux et d'efficacité, et a très peu profité des innovations technologiques. Trois Haïtiens sur cinq vivaient en milieu rural avant le séisme et la plupart des personnes ayant quitté Port-au-Prince depuis la catastrophe se sont rendues à la campagne. Cet exode a détérioré la situation alimentaire déjà précaire, dans la mesure où les populations rurales les plus démunies doivent désormais partager leurs maigres rations avec les nouveaux-venus, famille ou proches. Les programmes de mise à niveau du secteur agricole en milieu rural n'ont pas été correctement financés. La décapitalisation des zones rurales risque d'entraîner un nouvel exode vers Port-au-Prince avant la saison des pluies, car les stocks de nourriture diminuent et les perspectives d'aide et d'opportunités d'éducation et d'emploi sont meilleures en ville.

Répondre aux besoins vitaux en milieu rural

Afin de protéger au plus vite les moyens de subsistance en milieu rural, l'État haïtien doit :

- S'assurer que les populations vivant en milieu rural bénéficient dès à présent d'une aide et ne seront pas oubliées par la reconstruction.

Définir les moyens d'y parvenir, notamment en simplifiant et en mettant en œuvre des plans définis dans le Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP) ;

- Concevoir des programmes de protection sociale adaptés et accessibles à la population rurale pauvre, tels que des programmes de transfert d'espèces ou des programmes d'emploi dans les travaux publics ;
- Développer une nouvelle approche intégrée de l'agriculture, basée sur les besoins et les souhaits des agriculteurs et tenant compte des besoins particuliers des agricultrices.

Les bailleurs doivent :

- Garantir la fourniture en temps et en heure de l'aide agricole réclamée par l'Appel humanitaire des Nations Unies pour Haïti, et la financer au moins aussi efficacement que l'appel pour l'aide alimentaire ;
- S'assurer que tous les efforts déployés dans le cadre de l'aide tiennent compte des besoins en développement des capacités commerciales d'Haïti : résolution des contraintes côté fournisseurs, prise en charge des défaillances institutionnelles, réponse aux besoins en infrastructures et autres points faibles à pallier en termes de capacités.

La perte des revenus urbains entrave la reconstruction

Avant le tremblement de terre, environ un million d'habitants de Port-au-Prince étaient au chômage ou sous-employés ; une grande partie d'entre eux vivaient dans des conditions déplorables, sans droit de propriété, dans des bidonvilles dépourvus de services et d'infrastructures de base, notamment sanitaires.

Les personnes les plus pauvres sont pour la plupart employées à la journée. Elles occupent des postes peu rémunérés ou survivent grâce au commerce de rue. On dénombre beaucoup de femmes, qui vendent des produits agricoles sur les marchés pendant la journée. À lui seul, ce groupe représentait 65 % de la population de la capitale. Si ces personnes percevaient des revenus par envoi de fonds, elles avaient une chance de passer de la catégorie des « personnes les plus démunies » à celle des « pauvres ». Suite au tremblement de terre, le taux de chômage devrait augmenter progressivement dans les prochains mois, car les stocks de graines diminuent et la production agricole décline du fait de la demande réduite. Cette tendance devrait d'ailleurs se poursuivre à moyen terme²⁰.

Dans le même temps, les marchés importants et les commerçants de la capitale se battent pour relancer leur activité malgré un pouvoir d'achat réduit, des crédits indisponibles, des entrepôts détruits, des frais de transport plus importants et des pillages en augmentation.

Bien que la population de Port-au-Prince ait diminué en nombre à court terme, le besoin d'emplois reste une priorité générale de première urgence pour la plupart des habitants.

Répondre aux besoins vitaux en milieu urbain

Pour protéger et renforcer au plus vite les moyens de subsistance dans les villes, l'État haïtien, les bailleurs et les autres acteurs doivent :

- Développer et défendre une stratégie de développement des moyens de subsistance en milieu urbain pour s'assurer que tous les hommes et toutes les femmes ont l'opportunité de renforcer leurs connaissances et leurs compétences et de travailler dans un environnement sûr ;
- Définir une stratégie claire pour répondre aux besoins (tant humanitaires qu'en termes de reconstruction) des locataires, squatters et personnes vivant dans les quartiers les plus pauvres de Port-au-Prince pour s'assurer qu'ils bénéficient *à la fois* d'une aide d'urgence minimum *et* d'un accès aux services de base meilleur qu'avant le séisme ;
- Mettre en place une stratégie de création d'emplois permettant aux personnes de travailler et de renforcer leurs compétences.

Les inégalités hommes-femmes

À Haïti, les femmes vivent dans une société profondément inégale, où elles sont victimes de multiples formes de violences. Haïti connaît un important taux d'agressions sexuelles et de viols. Les Haïtiennes bénéficient d'un accès très limité aux structures politiques et économiques formelles et sont particulièrement exposées à la violence, à l'itinérance et à la faim en cas de catastrophe naturelle. Les femmes sont communément et depuis toujours les premières à s'occuper des autres personnes vulnérables, notamment les nourrissons, les enfants et les personnes âgées, malades ou handicapées. Le tremblement de terre n'a fait qu'alourdir leur fardeau. Elles ont la charge de la nourriture, de l'eau et du bois de chauffage dans les foyers. Or, lorsqu'elles s'acquittent de ces tâches, elles doivent faire face à d'énormes difficultés pratiques et s'exposent à des risques de violence et d'agression. Malgré le peu d'informations concrètes disponibles, d'après les premières évaluations d'Oxfam, les femmes restent vulnérables à ces violences dans les camps.

La fragilité économique des femmes s'est accrue. Elles travaillaient

principalement dans le secteur informel, n'ayant que rarement l'occasion d'occuper un emploi formel générateur de revenus. Or, les secteurs formels et informels se sont effondrés et les opportunités de reconstruire leurs moyens de subsistance sont limitées.

Pour toutes les personnes impliquées dans le processus de reconstruction d'Haïti, les efforts déployés sont une occasion unique d'améliorer considérablement la condition des femmes en valorisant leur énergie et leur potentiel et en jetant les bases d'une société plus équitable²¹. Il convient d'évaluer les besoins distincts des femmes, des filles, des hommes et des garçons d'après les données collectées et ventilées par âge et par sexe. Au vu des risques auxquels les femmes et les filles sont actuellement exposées, elles devraient toutes être informées de leur droit à bénéficier d'une aide les protégeant des abus ou de l'exploitation sexuelle²².

Les bailleurs et le gouvernement devront accroître la participation des femmes dans le processus de reconstruction. Ils devront s'attacher à intégrer les femmes dans les organigrammes tant au niveau de petits projets communautaires que des plus hauts niveaux de la hiérarchie administrative. Ils devront s'engager à promouvoir leur inclusion dans la sphère économique, s'attacher à garantir une véritable égalité hommes/femmes et leur offrir des opportunités en termes de formation et de création d'activités. Pour cela, le rôle des femmes en tant que personnel aidant doit être reconnu et intégré dans la conception des projets de reconstruction. La reconstruction doit s'inspirer d'initiatives réussies impliquant des femmes et des filles, telles que les opportunités de micro-financement (microcrédits) ou de plantation d'arbres selon des principes respectueux de l'environnement. Des approches souples et innovantes plaçant les femmes sur un pied d'égalité avec les hommes sont nécessaires, par exemple sous la forme de structures adaptées de puériculture et de soutien, de formations et de renforcement des capacités.

Se préparer pour les difficultés à venir

« Reconstruire mieux », c'est avant tout réduire la vulnérabilité aux catastrophes et aux situations de crise à venir. Le bilan humain relativement faible du récent tremblement de terre au Chili, comparé à celui ayant frappé Haïti, souligne les carences du pays en termes d'aménagement urbain, d'infrastructures et d'ingénierie de construction, dont les conséquences ont été meurtrières le 12 janvier dernier.

En Haïti, les moyens de subsistance sont déjà précaires. La situation devrait néanmoins empirer à cause du changement climatique. Dans ce pays très exposé aux épisodes de sécheresse et d'inondation, la dégradation de l'environnement, par exemple la déforestation des flancs de montagne, a aggravé la vulnérabilité aux tempêtes ; désormais les déferlements d'eau, de boue et de vase vers les plaines côtières enterrent maisons et habitants sous la boue et balayent les cultures et le bétail vers la mer. La déforestation est un défi majeur. Plus de 98 % des forêts ont été abattues ces dernières décennies. Les arbres sont coupés pour être transformés en charbon, combustible utilisé en cuisine par plus de 70 % de la population. D'après l'expérience d'Oxfam dans la promotion de programmes de prévention des risques de catastrophe naturelle en Haïti, réduire cette vulnérabilité implique à la fois de résoudre directement ces problèmes et de mettre en place des institutions et des stratégies destinées à renforcer la faculté de la population à résister aux chocs climatiques.

Malgré une pauvreté omniprésente, Haïti ne dispose pas de programmes publics de protection sociale. Selon un universitaire spécialiste du développement haïtien, le pays est la « parfaite antithèse d'un État-providence »²³.

Limiter les risques à venir

Pour se préparer aux chocs à venir et atténuer les dégâts potentiels, l'État haïtien, les bailleurs et les autres acteurs doivent soutenir :

- Les engagements pris par la communauté internationale en termes de prévention des risques de catastrophe naturelle par le biais du Cadre d'action de Hyogo ;
- Le Système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD), pour promouvoir la mise en œuvre de codes de construction révisés, concevoir des programmes de gestion des catastrophes naturelles, etc., et garantir une couverture nationale ;
- La reforestation et une gestion durable des forêts. Un modèle de

gestion des forêts efficace et à base communautaire doit être mis en place pour inciter la population à ne plus utiliser de charbon. Il s'agit là d'un problème délicat, car la gestion des forêts est liée aux traditions et à la culture locale. La planification de la production (récoltes et bétail) doit être intégrée à la sylviculture²⁴ ;

- De nouveaux projets de production d'énergie, par exemple de nouvelles cultures destinées à servir de combustible, afin que la population cesse de couper des arbres pour les transformer en charbon ;
- Les communautés pour qu'elles jouent un rôle central dans les projets de prévention des risques de catastrophe naturelle, et les femmes pour qu'elles s'impliquent pleinement dans les actions à l'échelle de la communauté. Dans certaines communautés, les femmes se sont révélées d'excellentes alliées pour la mise en place des actions locales. Les communautés doivent s'impliquer dans la planification, la promotion et la mise en œuvre d'initiatives de prévention des risques sur le long terme ;
- La création au plus vite de codes de construction satisfaisants. Il serait difficile de faire adopter, et donc appliquer, en Haïti des codes de construction importés d'Europe ou des États-Unis.

5

Donner à Haïti un nouveau visage

Haïti montrait depuis quelques mois les premiers signes d'un nouveau dynamisme. Avant le tremblement de terre, le pays connaissait une période de stabilité et de calme relative, le chômage reculait, les salaires augmentaient, les kidnappings diminuaient.

Je ne savais pas que j'avais cela en moi. C'est pendant le tremblement de terre que j'ai su que je pouvais être un leader.

Stephan Durogene, comité du camp Delmas 62

Le séisme a fait émerger une nouvelle génération de jeunes leaders. Le camp Delmas 62 a par exemple vu se constituer un comité de jeunes, très actif, qui est venu en aide aux centaines de personnes qui ont trouvé refuge à cet endroit. L'un d'entre eux, Stephan Durogene, nous déclarait : « Je ne savais pas que j'avais cela en moi. C'est pendant le tremblement de terre que j'ai su que je pouvais être un leader »²⁵.

Si nous écoutons et relayons le message de personnes comme Stephan, Haïti peut se reconstruire sur de nouvelles bases.

Notes

- ¹ Réunion « UN Shelter Cluster », 16 mars 2010, Port-au-Prince.
- ² Commentaire des partenaires d'Oxfam lors d'une réunion de consultation, 5 mars 2010.
- ³ R. Maguire (2009), « Haiti after the donors' conference: a way forward », *USIP Special Report 232*, Washington, US Institute of Peace, septembre 2009.
- ⁴ FAO (2010a), « Haiti Country Brief: Haiti Earthquake », <http://www.fao.org/haiti-earthquake/fr/>.
- ⁵ E. A. Cavallo, A. Powell et O. Becerra (2010), *Estimating the Direct Economic Damage of the Earthquake in Haiti*, Banque interaméricaine de développement, février 2010.
- ⁶ Commentaire des partenaires d'Oxfam lors d'une réunion de consultation, 5 mars 2010.
- ⁷ République d'Haïti (2007), « Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP) », novembre 2007.
- ⁸ P. Collier (2009), « Haïti : des catastrophes naturelles à la sécurité économique. Rapport au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies », p. 15.
- ⁹ Commentaire des partenaires d'Oxfam lors d'une réunion de consultation, 5 mars 2010.
- ¹⁰ FAO (2010a), *op.cit.* ; USAID (2010), « Haiti Earthquake Factsheet #36 », 17 février 2010 ; R. Faton, <http://news.clas.virginia.edu/woodson/x16474.xml>, « Hope amidst devastation » ; M. Schneider (2010), International Crisis Group, Témoignage du Congrès, 4 février 2010, <http://www.crisisgroup.org/home/index.cfm?id=6517&l=1>.
- ¹¹ Entretien Oxfam (Marcel Stoessel et Fran Equiza) avec Max Bellerive, Premier ministre de la République d'Haïti, 25 février 2010.
- ¹² Voir <http://aidtransparency.net/>.
- ¹³ « Rebuilding Haiti Transparently », éditorial, *The Washington Post*, 3 février 2010.
- ¹⁴ R. Faton (2010), *op.cit.* ; R. Maguire (2009), *op.cit.*
- ¹⁵ Oxfam GB (2010), « The WASH Factor: Oxfam's experience with the water and sanitation humanitarian coordination cluster », Oxford : Oxfam GB.
- ¹⁶ J. Georges (2004), « Trade and the Disappearance of Haitian Rice », TED Case Studies 725, juin 2004, <http://www1.american.edu/TED/haitirice.htm> ; R. Maguire (2009), *op.cit.* ; Mark Shuler (2008), « Haitian Food Riots Unnerving but not Surprising », America's Program Special Report, 25 avril 2008, http://americas.irc-online.org/am/5186#_ftn11.
- ¹⁷ Réunion « UN Shelter Cluster », 16 mars 2010, Port-au-Prince.
- ¹⁸ FAO (2010a), *op.cit.* ; US Central Intelligence Agency, *World Factbook*, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ha.html>.
- ¹⁹ *Ibid.* ; FAO (2010b), « L'agriculture d'Haïti nécessite 700 millions de dollars », communiqué de presse, 29 janvier 2010, <http://www.fao.org/news/story/fr/item/39523/icode/> ; Banque mondiale (2007), *Rapport sur le développement dans le monde 2008*.
- ²⁰ Bulletin sommaire : « Haïti, Implications du séisme sur la sécurité alimentaire en Haïti », 26 janvier 2010.
- ²¹ ALNAP (2008), « [Responding to Earthquakes 2008: Learning from earthquake relief and recovery operations](#) ».
- ²² Comité permanent interorganisations des Nations Unies (2010), « L'importance des questions d'égalité des sexes après le tremblement de terre en Haïti ».
- ²³ M. Lundahl (1992), « Politics or markets? Essays on Haitian underdevelopment », Londres : Routledge.
- ²⁴ Oxfam International (2009), « *Haiti: A Gathering Storm – Climate Change and Poverty* », Port-au-Prince, Oxfam International.
- ²⁵ C. McCabe (2010), Oxfam Amérique : <http://blogs.oxfamamerica.org/index.php/2010/02/23/as-new-leaders-emerge-from-the-camps-in-haiti-will-their-voices-be-heard-part-i/>.

© Oxfam International, mars 2010

Cette note d'information a été rédigée par Aimee Ansari. Oxfam remercie Ed Cairns, Marc Cohen, Anna Coryndon, Yolette Etienne, Marcel Stoessel, Duncan Green, Alison Hayes, Rachel Hastie, Gawain Kripke, Isabel Mazzei, Krista Riddley, Edward Turvill, Ines Smyth et Philip Weare pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes destinés à contribuer au débat public sur les problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Ce document peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche, sous réserve que la source soit mentionnée dans son intégralité. Le détenteur des droits d'auteur demande à être informé de toute utilisation en ce sens à des fins d'évaluation de l'impact du document. Toute copie, réutilisation dans une publication, traduction ou adaptation doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable. Des frais pourront être demandés. Courriel : publish@oxfam.org.uk

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
advocacy@oxfaminternational.org.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.



Oxfam International www.oxfam.org

Oxfam International est une confédération regroupant 14 organisations qui travaillent ensemble dans une centaine de pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice : Oxfam Allemagne (www.oxfam.de), Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org), Oxfam Australie (www.oxfam.org.au), Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be), Oxfam Canada (www.oxfam.ca), Oxfam France - Agir ici (www.oxfamfrance.org), Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk), Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk), Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org), Oxfam Mexique (www.oxfamexico.org), Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl), Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz), Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca), Intermón Oxfam (Espagne) (www.intermonoxfam.org).

Les organisations suivantes sont actuellement membres observateurs d'Oxfam International, dans l'attente de leur affiliation complète :

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Japon (www.oxfam.jp)

L'organisation suivante est liée à Oxfam International :

Bureau de Campagne d'Oxfam International et d'Ucodep (Italie)
Courriel : ucodep-oi@oxfaminternational.org

N'hésitez pas à contacter les organisations répertoriées ci-dessus, par téléphone ou par courrier, pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : www.oxfam.org.

Courriel : advocacy@oxfaminternational.org